

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 983

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Le Fur et M. Reiss

-----

### ARTICLE 8

À l'alinéa 13, après la référence :

« L. 212-1 »,

insérer les mots :

« dans le cadre de la lutte contre l'entrisme communautariste et contre les idéologies séparatistes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit de cibler que les mesures de ce projet de loi correspondent aux objectifs de l'exposé des motifs.